



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, 17 mars 2017

Réaction de la CSC wallonne à la publication du rapport annuel 2016 de l'ONEM

L'ONEM vient de publier son rapport annuel qui porte sur l'année 2016.

Ce rapport contient de nombreux chiffres qui interpellent : le nombre total de chômeurs a baissé de 6,7% soit 38 521 chômeurs en moins qu'en 2015. Le taux d'emploi n'augmente que de 0,1% pour se situer à 61,9% bien loin de l'objectif de 73,2% fixé par l'Union européenne pour 2020. Le nombre de prépensionné passe sous la barre des 100 000.

Un chiffre attire particulièrement l'attention de la CSC wallonne sans pour autant l'étonner : **37 007 personnes ont été exclues des allocations d'insertion**. Il s'agit en majorité de personnes vivant en Wallonie (66% contre 19,35% en Flandre et 14% à Bruxelles). Parmi ces personnes exclues des allocations d'insertion, 58% sont des femmes.

Il faut ajouter à cela les 10 000 jeunes interdits d'allocation d'insertion en 2016 parce que sortant des études après 24 ans ou n'ayant pas de diplôme du secondaire.

Pour Marc Becker, Secrétaire national de la CSC en charge des affaires wallonnes : « *Ce sont une fois de plus les personnes les plus fragiles de la société qui subissent les mesures de régressions sociales des différents gouvernements. En fonction de leur situation familiale, certaines personnes exclues des allocations d'insertion viendront grossir les rangs des bénéficiaires du revenu d'intégration octroyé par les CPAS; d'autres n'auront tout juste droit à rien. C'est injuste. On ne peut combattre le problème du chômage en Wallonie en excluant arbitrairement une partie des allocataires, sans qu'aucune autre alternative ne soit proposée.* »